

Paris, le 17 octobre 2014

Communiqué de presse

Pour le Premier ministre, Manuel Valls, « La montagne est l'avenir de la France »

Au cours du 30e Congrès de l'Association nationale des élus de la montagne organisé ces 16 et 17 octobre à Chambéry, Laurent Wauquiez, député-maire du Puy-en-Velay, a été élu président de l'ANEM succédant ainsi à Frédérique Massat, députée de l'Ariège, arrivée au terme de son mandat. Marie-Noëlle Battistel, députée de l'Isère, est la nouvelle secrétaire générale.

Laurent Wauquiez a rappelé au Premier ministre que « la montagne est vivante » et « qu'elle doit le rester ». A cet égard, le président de l'ANEM a demandé la convocation du Conseil national de la montagne pour préparer une nouvelle loi Montagne. Le Premier ministre a répondu positivement afin « de renouveler le cadre indispensable des territoires de montagne ». A propos de la réforme territoriale, il a souligné les deux principes qui guident son action : efficacité et proximité de l'action publique. « Je veux faire confiance aux acteurs locaux qui connaissent leurs territoires », a-t-il indiqué, ajoutant « Si la loi doit s'appliquer partout, il faut tenir compte des spécificités géographiques et économiques ».

Le Premier ministre s'est également déclaré favorable à la valorisation de l'apport de la montagne dans la fourniture de l'eau à la nation. « Aider les territoires de montagne, c'est encourager la réussite économique de notre pays », avant de développer les aides économiques du gouvernement aux agriculteurs de montagne et de conclure par un vibrant : « La montagne est l'avenir de la France ».

Trois autres ministres accompagnaient Manuel Valls à Chambéry. Lors du débat sur la représentation de la montagne dans la nouvelle organisation territoriale, Marylise Lebranchu, ministre de la Décentralisation et de la Fonction publique, a estimé notamment que les intercommunalités sont censées donner davantage de ressources aux territoires.

Stéphane Le Foll, ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, lui aussi, a voulu rassurer les élus en rappelant que, dans la loi d'avenir pour l'Agriculture, les objectifs de prélèvement des prédateurs sont plus élevés et les moyens en augmentation. A propos de la directive nitrates pour éviter les pollutions, le ministre a confirmé que les charges ne doivent pas être supportées par les éleveurs.

De son côté, Sylvia Pinel, ministre du Logement, de l'Égalité des territoires et de la Ruralité, est revenue sur les Assises des ruralités lancées il y a un mois. « Il faut cesser d'opposer les territoires », a-t-elle lancé. Les sept ateliers organisés dans différents territoires ruraux donneront la parole à des acteurs de terrain, élus ou représentants d'associations.

Enfin, au cours de ces deux jours, l'ANEM a rendu un émouvant hommage à ses 14 anciens présidents depuis 1984.

Contact : Olivier LAMOUREUX : tél. 01.45.22.17.58 / 06.20.48.05.21
courriel : o.lamoureux@anem.org